



République Française
Commune de Seysses

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Affiché le : 17 septembre 2021

Le Conseil Municipal se réunira le 23 septembre 2021 à 20h30

Monsieur le Maire informe ses administrés que pour assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires et ainsi respecter les gestes barrières et notamment la distanciation physique entre les personnes présentes en séance, le conseil municipal **aura lieu à la Salle des Fêtes – 225 Chemin des Boulbennes à Seysses.**

Pour le public qui ne pourrait pas se déplacer, il sera également possible de suivre la séance du Conseil Municipal par une retransmission en direct de la séance de manière électronique, via un « facebook live ». Cette diffusion sera accessible depuis le compte facebook officiel de la Mairie « Seysses, ma ville » (lien sur ce compte en bas de la page d'accueil du site internet de la mairie www.mairie-seysses.fr).

- I. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
- II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUILLET 2021
- III. DÉCISIONS
- IV. DÉLIBÉRATIONS

RESSOURCES HUMAINES

- 1- Modification horaire de postes d'agents intervenants dans les classes des écoles maternelles (4 sur le cadre d'emploi d'adjoint technique et 2 sur le cadre d'emploi d'ATSEM)
- 2- Création d'un emploi à temps complet d'Agent technique polyvalent des bâtiments relevant du cadre des emplois des Adjoints Techniques Territoriaux (catégorie C)
- 3- Création d'un emploi à temps complet d'Assistante administrative des services techniques relevant du cadre des emplois des Adjoints administratifs (catégorie C)

FINANCES

- 4- Limitation de l'exonération de deux ans de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
- 5- Subvention à l'association la Ligue contre le cancer en hommage à René DELAHAYE, ancien Directeur Générale des Services (DGS) de la commune

AMENAGEMENT

- 6- Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public chemin de la Saudrune (2^{ème} tranche)

QUESTIONS DIVERSES

